

FICHE DE POSTE

Intitulé du poste : Directeur (trice) d'école avec décharge totale (REP) E.E.PU ROLAND SCHEPPLER AVIGNON (13 classes)	
Rattachement administratif : E.E.PU ROLAND SCHEPPLER AVIGNON Circonscription Avignon 1	Texte de référence : Code de l'Education Article L.411-2 issu de la loi n° 2021-1716 du 21 décembre 2021 créant la fonction de directeur d'école. Décret n° 2023-777 du 14 août 2023 relatif aux directeurs d'école Arrêté du 21 mars 2024 modifiant l'arrêté du 28 novembre 2014 portant organisation de la formation des directeurs d'école. Circulaire n° 2014-163 du 1er décembre 2014 relatif au référentiel métier des directeurs d'école. BO spécial n° 7 du 11/12/2014. Circulaire MEN 2022578C du 25 août 2020 concernant les fonctions et conditions de travail des directeurs d'écoles. BOEN n° 32 du 27/08/2020.
Quotité : 100%	Indemnités / remboursement de frais : BI : 40 points NBI : 8 points ISS de direction : 2217 Indemnité REP : 1883
Procédure de recrutement : Etude des dossiers et entretien pour les candidatures qui auront été sélectionnées	Conditions : Liste d'Aptitude à l'emploi de directeur d'école (LADE)
Les principales missions consistent à : ➤ Organiser la scolarité de tous les élèves et apporter une attention particulière à la personnalisation des parcours, en articulant les différents dispositifs d'aide, dans un contexte d'éducation prioritaire renforcée. ➤ Impulser au sein de son équipe une réflexion didactique et pédagogique dans les domaines des fondamentaux (enseignement du français et des mathématiques) au service de la réussite de tous les élèves, de l'analyse des besoins des élèves et de formation des adultes de l'école. ➤ Définir et mettre en œuvre des orientations (analyse, synthèse, évaluation) pédagogiques et éducatives en vue de l'amélioration des résultats des élèves, avec la visée de réduire les effets des inégalités sociales et économiques sur la réussite scolaire. ➤ Elaborer et renseigner les outils de suivi et de pilotage en relation étroite avec l'IEN ➤ Participer aux différentes réunions, comités ou groupes de travail et contribuer activement aux travaux.	

- Veiller à la cohérence, à la complémentarité et à l'évaluation des actions déployées dans le cadre des différents projets.
- Impulser et soutenir les innovations pédagogiques, notamment dans le cadre du CNR
- Coopérer utilement avec les partenaires et les parents en vue d'instaurer une réelle alliance éducative.
- Instaurer un climat scolaire propice aux apprentissages et s'investir dans les différentes actions qui y contribuent

Compétences attendues :

- Animer et coordonner une équipe d'école élargie ;
- S'appuyer sur les résultats aux évaluations nationales pour conduire le pilotage pédagogique ;
- Animer des dispositifs spécifiques, faire vivre le concept de réseau et se placer dans une dynamique de projet ;
- Appréhender les enjeux et les problématiques de l'éducation prioritaire ;
- Maîtriser les outils numériques et applications qui permettent d'assurer le pilotage pédagogique et administratif de l'école ;
- Organisation et conduite de réunions ;
- Disponibilité et engagement (concertations, réunions)

Connaissances :

- Bonne connaissance du système éducatif et du référentiel de l'éducation prioritaire ;
- Maîtrise du fonctionnement d'une école primaire et prise en compte des spécificités du territoire sur lequel l'école recrute.

Modalités de candidature :

Envoyer, par voie électronique, la fiche de candidature avec CV et lettre de motivation :

- à l'IEN de la circonscription pour avis

- à : ce.mouvement-84@ac-aix-marseille.fr et ce.adasen1d84@ac-aix-marseille.fr